

**COMMUNE DE  
FAUMONT**

**Département du Nord**

**Arrondissement de  
Douai**

**Canton d'Orchies**

**☎ 03.20.61.91.91**

**2022-9-5**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

OBJET : Décision modificative n°1

L'an deux mille vingt-deux, le premier septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles BARBIEUX, Maire.

**Présents** : GEORGES Florence, MUSART Thérèse, BRUNAUX Jean-Pierre, GUELER Patricia, REGNIER Suzelle, JOLY Mehdi, JACQ Jean-Christophe, LEPRETRE Laure, KARPINSKI Jérémy, AGACHE Emilie, RATON Christian ; GRIMBERT Caroline, CATILLON Sandrine, LAGACHE Loïc, DECORPS Philippe ;

**Procuration** VENDAMME Vincent à JOLY Mehdi ; GRODOSKI Laurent à CATILLON Sandrine; QUATREBOEUF Marie-Hélène à DECORPS Philippe ;

**Secrétaire** : Florence GEORGES

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

En fonctionnement, cet ajustement budgétaire a pour objet d'inscrire de nouvelles recettes et de nouvelles dépenses, surtout au chapitres 012 : afin de pallier aux absences de personnels (absences qui se prolongent au-delà de six mois, un congé maternité, une absence pour opération dès le mois d'octobre et pour le reste de l'année). A compter de septembre 5 agents seront absents.

Inscription de la subvention exceptionnelles pour les archers, et une dépense au 62876 concernant l'évolution des cotisation SMAPI dans le calcul de la DSC communautaire qui a été recalculée au titre des exercice 2021 et 2022 suivant l'écart constaté entre le transfert des charges opéré au 1<sup>er</sup> janvier et le nouveau montant de cotisation annuelle.

Imputations	Intitulés	Dépenses	Dépenses
62876	Remboursement de frais au GFP	+ 2465	
6748	Autres subventions exceptionnelles	+ 650	
6218	Personnel extérieur	+1500	
6413	Personnel non titulaire	+ 37 018	
6411	Personnel titulaire		-7858
6336	Cotisations au CDG et CNFPT	+ 625	
6332	Cotisations au FNAL	+163	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	+ 10 951	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		-316

6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	+2092	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	+ 2212	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	+ 898	
64		+ 58 574	-8174
	<b>Total</b>	<b>+ 50 400</b>	

Imputations	Intitulés	Recettes
6419	Remboursements sur rémunération du personnel	+ 19948
70311	Concessions dans les cimetières	+1350
7788	Recettes exceptionnelles	+3000
7478	Autres organismes	+ 20471
7473	Département ADVB voirie	+ 5631
	<b>Total</b>	<b>+50 400</b>

En investissement l'inscription d'une recette (DETR), et la réduction du 021 (donc du 023 en fonctionnement).

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
Imputations	Intitulés	Dépenses	Recettes
021	Virement de la section de fonctionnement		-87 649
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux		+87 649

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
Imputations	Intitulés	Dépenses	Recettes
023	Virement à la section d'investissement	-87 649	

Après délibération de conseil municipal autorise ces ajustements budgétaires

POUR : 19	CONTRE :	/	ABSTENTION : /
-----------	----------	---	----------------

Dont 3 procurations

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

POUR EXPEDITION CONFORME

Le Maire  
Gilles BARBIEUX

Publié sur le site internet le 22 février 2023

Envoyé et arrivée à la Sous-Préfecture de Douai le 6 septembre 2023